

tie des fonds de cette société à l'acquisition d'un autre étalon.

Vous avez dû remarquer dans l'état des comptes qu'il s'y trouvent consignées certaines charges, dépenses encourues pour semence et récolte de blé importé par l'association d'agriculture des trois comtés de Beauharnois, d'Huntingdon et de Chateauguay.

Les directeurs de cette association avaient cru avantageux d'employer une partie de ses deniers à l'importation de cette espèce de grain, afin de le distribuer aux membres dans les limites de ces trois comtés. Mais malheureusement, on n'a pas atteint le but qu'on s'était proposé; pendant, ils se proposent de continuer l'importation de grains de semence, dans le but d'encourager les membres de cette société.

Le 21 novembre dernier, par l'entremise du secrétaire de la chambre d'agriculture du Bas-Canada, l'honorable ministre d'agriculture, dans le but d'encourager la culture des plantes textiles en Canada, adressa une circulaire à cette société lui demandant d'approprier une partie de l'octroi à l'importation de graine de lin de Russie. Votre bureau de direction crut alors qu'il était plus avantageux de répondre négativement, attendu qu'un bon nombre de cultivateurs en ont déjà fait l'essai, et que nous n'avons aucune machine pour préparer le produit de cette plante.

Vous y avez aussi remarqué qu'il a été fait des améliorations sur le terrain des expositions à St. Louis de Gonzague, au montant de \$220. 60. Cette acquisition fait honneur à cette société et représente une valeur réelle d'au moins \$1000. Il reste peu de chose à faire sur cette propriété, pour rencontrer les exigences d'un terrain de ce genre.

L'état florissant de notre société nous permet de dire qu'elle peut rivaliser avec aucune des sociétés agricoles du Bas-Canada. Nous espérons donc qu'à l'avenir comme par le passé, vous lui continuerez votre patronage et votre encouragement.

Chacun de vous devra faire ses efforts pour augmenter le nombre de souscripteurs, afin de voir bientôt figurer sur la liste le nom de tous les cultivateurs de ce comté; par là, Messieurs, vous encouragerez une œuvre, une association qui peut seule avec votre concours, promouvoir vos intérêts et ceux de la société en général, car l'agriculture est la base sur laquelle reposent toutes ses branches.

Aujourd'hui la société se propose d'importer de la Normandie un étalon porcheron, et nous avons eu l'honneur de recevoir la communication suivante à ce sujet :

St. Louis de Gonzague, 20 février 1866.

A J. PERRAULT, M.P.P.,

*Rédacteur de la Revue Agricole,*

J'ai l'honneur de vous communiquer qu'à une assemblée des directeurs de la société d'agriculture du comté de Beauharnois, tenue hier, au bureau du secrétaire, a été passée une résolution, m'autorisant à vous demander les informations qu'il vous plaira de nous donner, concernant l'importation d'un cheval Normand (étalon) que nous avons l'intention d'acheter.

Votre obligeance, qui nous est bien connue, voudra-t-elle nous dire quels sont les meilleurs moyens à prendre pour ne pas être trompés dans le choix, la voie la plus facile et la moins dispendieuse pour y parvenir.

Votre connaissance des lieux, votre influence et les amis de l'agriculture que vous avez en Europe, nous seraient, je pense, d'un grand secours.

Ne pourriez-vous pas aussi nous faire connaître le nom d'une personne ou de quelques marchands, qui font affaire en Europe, à qui nous pourrions confier le soin de cette importation.

J'ose espérer que vous accuserez réception et que vous ne nous refuserez pas votre concours dans cette occasion.

Recevez, monsieur, l'expression des sentiments distingués des directeurs de la société d'agriculture du comté de Beauharnois, dont je ne suis que l'écho.

E. H. BISSON, Sec. S. A. C. B.

Nous ne saurions louer trop haut l'initiative intelligente de la société d'agriculture de Beauharnois et nous n'avons qu'à regretter qu'un plus grand nombre de comtés ne possèdent pas un bureau de direction aussi progressif. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que notre concours gratuit sera toujours assuré aux sociétés qui le réclameront pour l'administration de leurs deniers.

#### L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.



VOUS ne savons ce qu'a fait le gouvernement pour assurer la présence du Canada à l'exposition de Paris, mais ce dont nous sommes certains c'est que la commission impériale ne manquera pas de nous forclorre si, comme il est tout probable, nous dépassons l'époque fixée par l'envoi à Paris, de documents nécessaires à l'admission.